

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 19/06/2026

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 18/06/2026

Id S2low : 062-256204033-20260611-EAT1_11_06_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



EAT1 : Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat d'exploitation du réseau – Commande auprès de l'UGAP

Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1^{er} Vice-président

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le SITAC définit la politique générale de mobilité du territoire, les orientations, le niveau d'offre et la tarification des services, ainsi que le mode d'organisation des transports publics (choix du mode d'exploitation : gestion directe en régie ou gestion déléguée ; et de l'opérateur).

L'exploitation du réseau de transport du SITAC « Imag'in » est confiée depuis le 1^{er} janvier 2016 à la Société des Transports de Calais et Extensions (STCE – nom commercial : Calais Opale Bus), filiale locale de TRANSDEV, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public en régie intéressée qui arrivera à échéance le 31 décembre 2027.

Le choix du mode de gestion et la définition des contrats comportent de nombreux enjeux qu'il convient de mesurer si l'on veut disposer d'un service de qualité dans des conditions de maîtrise de toutes les données.

Aussi, il convient pour le SITAC de se faire accompagner d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le renouvellement du contrat d'exploitation de son réseau de transport dont les missions seront notamment de l'accompagner dans le choix du mode de gestion, de rédiger le cahier des charges et le contrat d'exploitation, d'analyser, au regard du réseau actuel et de ses potentialités de développement, les intérêts et risques des différentes propositions qui émaneront.

L'AMO devra ainsi disposer des compétences juridiques, techniques et financières nécessaires au bon déroulement de la mission.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à recourir à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le renouvellement du contrat de gestion du réseau à compter du 1^{er} janvier 2028,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à engager une commande auprès de l'UGAP pour la réalisation de cette mission.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 JUIN 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le jeudi onze juin, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi cinq juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Fabrice BALLART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Michel ROHART
Monsieur Albert ROUSSEZ

Suppléants :

Madame Dorothee LACHEVRE
Madame Emilie SANIEZ
Madame Fabienne TRZECIAKOWSKI

Excusés :

Monsieur Guy ALLEMAND
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Michel HAMY, pouvoir à Monsieur Benjamin DOUAY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Jean-François LACROIX, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Fabrice MARTIN